

## **Profil et principales tâches**

- **Responsabilités générales du poste**

Planifier, organiser, coordonner et garantir la qualité, la sécurité et l'accessibilité des services médicaux et paramédicaux de l'ABPF conformément aux normes nationales et internationales.

cDiscussion.com

- **Profil du/de Directeur du Département des Services Médicaux et Paramédicaux**

- Être de nationalité béninoise.
- Diplôme de Doctorat en médecine, santé publique, Sciences de la Santé, Management des Services de Santé ou domaine équivalent.
- Formation complémentaire en gestion hospitalière, management stratégique, administration de la santé ou gouvernance des services de santé.
- Expérience : au moins 10 ans, dont 5 en management de services de santé.
- Expérience avérée dans la supervision de structures hospitalières ou cliniques multiservices.
- Expérience dans la mobilisation et la gestion de ressources financières, techniques et humaines.
- Expérience dans le développement de partenariats.

### **Compétences clés :**

- Leadership stratégique et vision opérationnelle pour piloter efficacement les services de santé.
- Gestion et supervision d'équipes multidisciplinaires avec responsabilisation et motivation du personnel.
- Maîtrise de la qualité des soins, de la sécurité des patients et de la conformité réglementaire.
- Gestion et optimisation des ressources financières, matérielles et techniques, avec transparence et efficacité.
- Planification stratégique, pilotage de projets et suivi des performances.
- Communication, négociation et développement de partenariats institutionnels.
- Expérience avérée dans la supervision de structures hospitalières ou cliniques multiservices.
- Expérience dans la mobilisation et la gestion de ressources financières, techniques et humaines.
- Expérience dans le développement de partenariats.

- **Principales tâches du dé/ Directeur du Département des Services Médicaux et Paramédicaux**
- Élaborer et assurer la planification stratégique, l'organisation et le pilotage global des services médicaux et paramédicaux, en assurant leur performance, leur rentabilité et leur autonomisation.
- Assurer la supervision intégrée des services cliniques (SSR, imagerie médicale, laboratoires, cliniques de référence et régionales), incluant les dimensions clinique, administrative, opérationnelle et financière.
- Garantir la conformité aux protocoles cliniques, aux normes sanitaires, aux exigences éthiques et aux cadres réglementaires en vigueur.
- Assurer la qualité, de la sécurité et de l'efficacité des soins, à travers des dispositifs de suivi, d'évaluation et d'amélioration continue orientés résultats.
- Assurer le développement, l'encadrement et la responsabilisation du personnel médical et paramédical, en lien avec les objectifs de qualité et de performance des points de prestation.
- Veiller à la mobilisation, la gestion et l'optimisation des ressources matérielles, techniques et financières, dans une logique de transparence, d'efficacité et de durabilité.
- Garantir une gestion administrative structurée et performante, fondée sur la redevabilité, le suivi des indicateurs et l'atteinte des résultats institutionnels.
- Assurer le suivi et l'évaluation des partenariats pour garantir leur efficacité et leur impact sur les objectifs de l'ABPF.